

Liste du matériel – M2/M3

Année scolaire 2024-2025

L'école prévoit le matériel de base. Notre établissement scolaire respecte le cadre légal prévu en matière de gratuité. Décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun (D. 03-05-2019, M.B. 19-09-2019), CHAPITRE II. - De la gratuité (pages 79 à 84), Article 1.7.2-1., Article 1.7.2-2., Article 1.7.2-3., Article 1.7.2-4. Article 1.7.2-5., Article 1.7.2-6., Article 1.7.2-7.)

Voici une liste à prévoir pour les élèves de M2/M3. Merci d'apporter le matériel complet demandé de la liste à la rentrée scolaire, dans un sac, avec le nom de l'enfant.

- ✓ 1 cartable approprié à l'enfant (ni trop grand, ni trop petit)
- ✓ 1 boîte à tartines
- ✓ 1 gourde

Autre :

- ✓ 2 rouleaux d'essuie-tout
- ✓ 3 paquets de lingettes
- ✓ 3 boîtes de mouchoirs étirables
- ✓ 1 livre à colorier (facultatif)

Pour le cours de psychomotricité :

- ✓ Une paire de baskets intérieures (la paire de baskets reste à l'école)
- ✓ Un ensemble training (l'enfant vient à l'école déjà habillé)

Quelques remarques importantes :

- a) Les jeux et jouets personnels restent à la maison.
- b) N'oubliez pas de marquer le nom et prénom de votre enfant sur le matériel et sur les étiquettes des vêtements (au bic).
- c) Pour l'hiver, nous conseillons aux parents d'accrocher les moufles/gants au manteau pour éviter de les perdre.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire. Nous vous souhaitons, à vous et à votre enfant, une bonne année scolaire. Merci pour votre collaboration, et en route pour de nouvelles aventures !

Les titulaires de maternelle